

Section des sciences pharmaceutiques

BACHELOR EN SCIENCES PHARMACEUTIQUES

Séance d'information aux étudiant-es de 3^e année

16 Septembre 2024

Prof. Serge Rudaz

Dr. Elisabeth Rivara-Minten

Nous vous souhaitons la bienvenue en 3^{ème} année



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

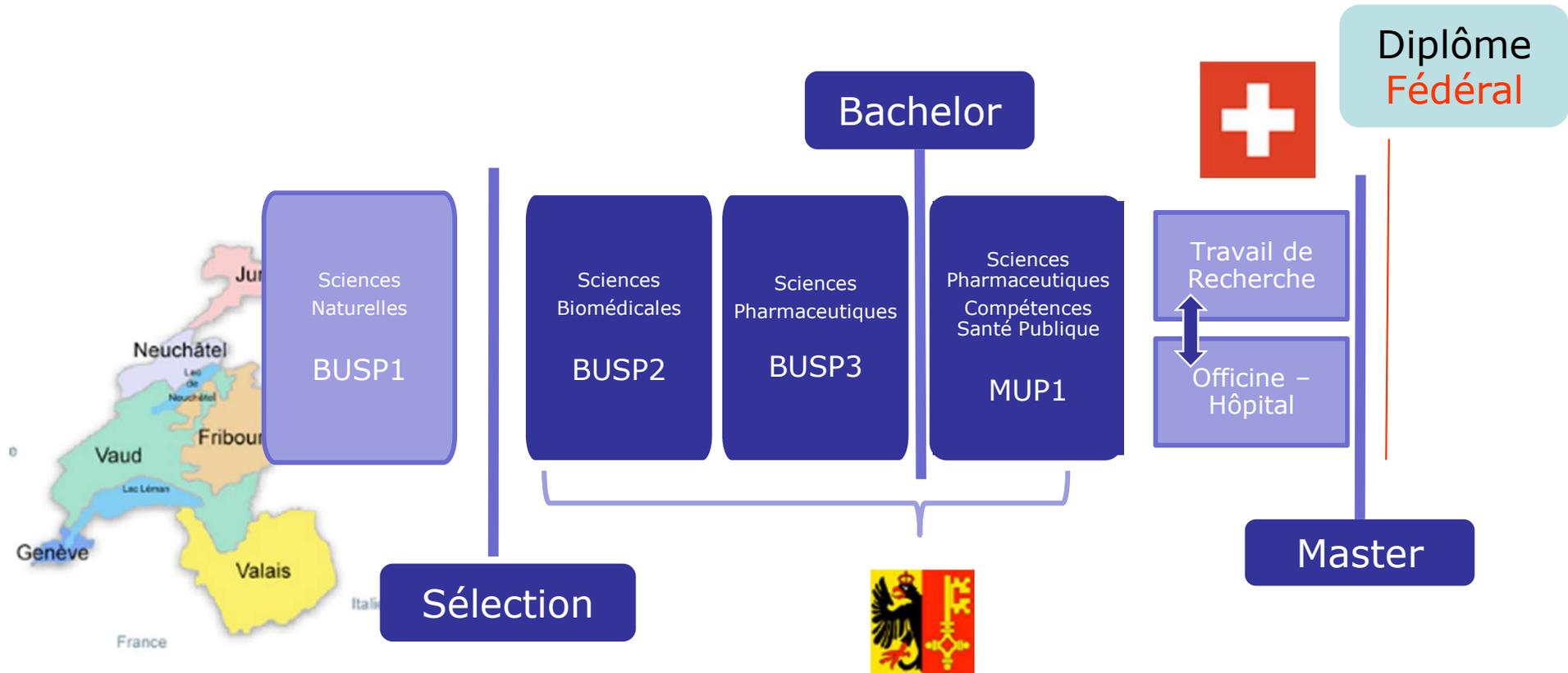
FACULTÉ DES SCIENCES
Section des sciences
pharmaceutiques



ISPSO
INSTITUT DES SCIENCES
PHARMACEUTIQUES
DE SUISSE OCCIDENTALE

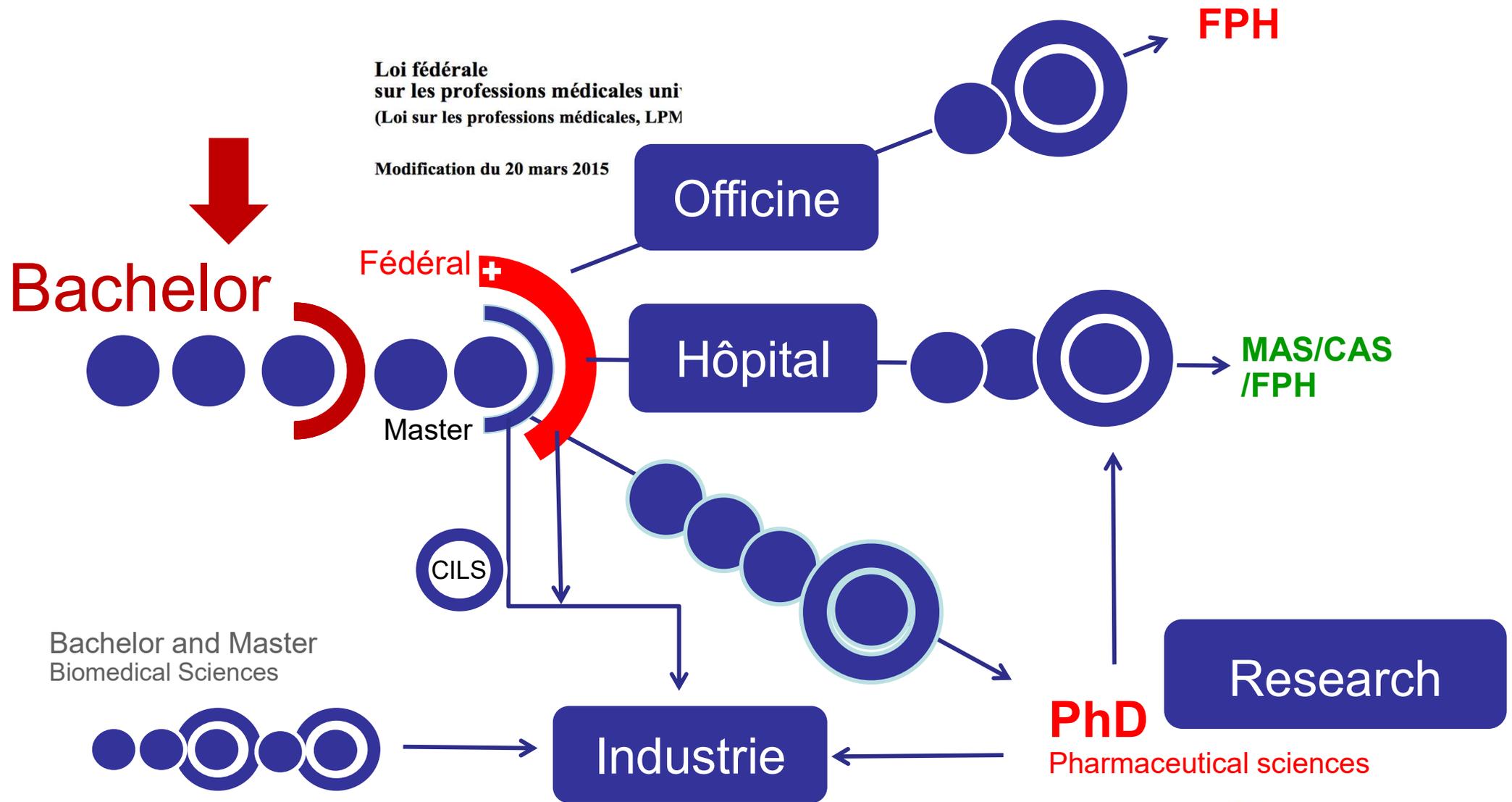


Cursus



Ne rentrent en 3^{ème} année de bachelor que les étudiant-e-s ayant validé leur 2^{ème} année.

Quelques possibilités...



Bachelor and Master
Biomedical Sciences



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

FACULTÉ DES SCIENCES
Section des sciences
pharmaceutiques



LPMéd : le cadre légal pour votre cursus

Les personnes ayant terminé leurs études de pharmacie doivent:

- a. connaître et comprendre notamment les bases scientifiques et les dispositions légales concernant la **fabrication, la remise et la distribution de médicaments** et d'adjuvants pharmaceutiques, l'établissement de la documentation y relative ainsi que leur limitation;
- b. comprendre les **interactions entre les médicaments** et leur environnement;
- c. posséder des connaissances étendues sur le recours aux médicaments et aux dispositifs médicaux importants, ainsi que sur leurs effets, leur utilisation et leurs risques;
- d. connaître les thérapies non médicamenteuses les plus importantes pour l'être humain et l'animal;
- e. être en mesure de donner des conseils pharmaceutiques** aux membres d'autres professions e la santé et contribuer avec ces derniers à conseiller les patient-e-s sur les questions de santé;
- f. contribuer à la promotion et au maintien de la santé ainsi qu'à la prévention des maladies;**
- g. respecter la dignité et l'autonomie des personnes concernées, connaître les principes de base de l'éthique, être familiarisées avec les différents problèmes éthiques qui se posent en médecine, particulièrement dans la thérapie médicamenteuse, et se laisser guider, dans leurs activités professionnelle et scientifique, par des principes éthiques visant le bien des êtres Humains.

Les personnes ayant terminé leurs études de pharmacie se profilent aussi dans les mondes du développement de médicaments ou du réglementaire.



UNIVERSITÉ
DE GENÈVE

FACULTÉ DES SCIENCES
Section des sciences
pharmaceutiques



L'excellence

La Section des sciences pharmaceutiques attire de plus en plus d'étudiants car elle fait partie des meilleures écoles de pharmacie au niveau mondial.

Le-la pharmacien-ne avec ses multiples métiers est un acteur incontournable du domaine de la santé dont le rôle est en constante mutation. C'est un décideur dans un réseau interdisciplinaire de gestion de soins.



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

FACULTÉ DES SCIENCES
Section des sciences
pharmaceutiques



ISPSO

INSTITUT DES SCIENCES
PHARMACEUTIQUES
DE SUISSE OCCIDENTALE

La recette pour réussir

- L'envie d'apprendre.
- Un engagement important, la présence.
- Une volonté de donner le meilleur de soi, d'être toujours à la recherche de l'excellence.
- Une volonté de prendre des responsabilités.
- La gestion du stress et de soi-même.
- L'utilisation des ressources mises à disposition.



UNIVERSITÉ
DE GENÈVE

FACULTÉ DES SCIENCES
Section des sciences
pharmaceutiques



ISPSO

INSTITUT DES SCIENCES
PHARMACEUTIQUES
DE SUISSE OCCIDENTALE



LE SPORT EST UN PLUS
POUR...

- > **Mon parcours universitaire**
- > **Mon avenir professionnel**
- > **Mon bien-être**
- > **Ils-elles témoignent**
- > **Prix Walthard**



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

FACULTÉ DES SCIENCES
Section des sciences
pharmaceutiques



MA SANTÉ, MON ÉQUILIBRE

Bien dans mon corps, bien dans ma tête et bien avec les autres

> **Bien dans mon corps**

> **Bien dans ma tête**

> **Bien avec les autres**

> **Etudier sans obstacles (handicaps & besoins spécifiques)**

Ateliers UNIGE

- **Sophrologie** : exercices de **respiration** et relaxation ; recommandé lors de difficultés à s'endormir, ou face au stress engendré par les examens.
- **Gestion du stress** : recommandé lorsque le stress devient un **frein aux études** ; permet d'identifier son stress et d'acquérir des stratégies pour le gérer (par des méthodes de relaxation, respiration).
- **Mindfulness Yoga** : techniques de **relaxation** combinant le yoga et la pleine conscience ; permet d'être plus efficace et productif, d'apprendre à relativiser.
- **Affirmation de soi** : recommandé pour les personnes **timides** ; permet d'apprendre à s'affirmer et gagner confiance en soi via différents exercices.

<https://www.unige.ch/dife/sante-social/>

Notre conseillère académique:

Elisabeth Rivara-Minten

Réception sur rendez-vous pris par e-mail exclusivement.
conseil-etu-pharm@unige.ch

Commission Égalité et Diversité à la Faculté des sciences

→ Patrycja Nowak-Sliwinska // Olivier Jordan

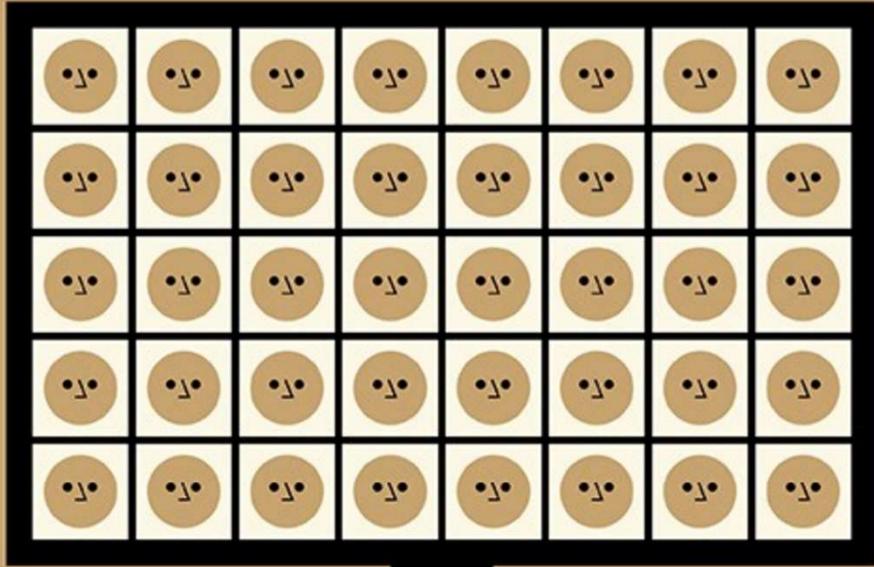
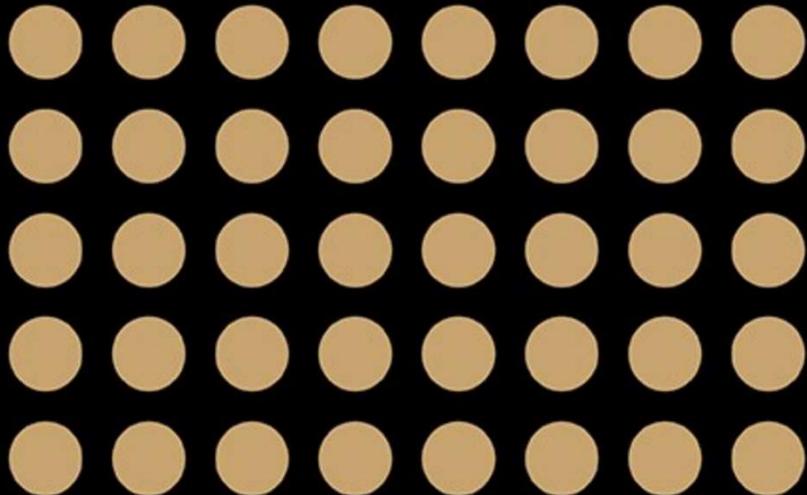


**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

FACULTÉ DES SCIENCES
Section des sciences
pharmaceutiques



2024



Charte de l'enseignement

- Par défaut, les cours en Section des Sciences Pharmaceutiques (à l'exception des TDs) sont enregistrés. Néanmoins, pour des raisons pédagogiques ou autre, chaque enseignant-e est libre de décider qu'un ou plusieurs de ses enseignements ne soient pas enregistrés.
- Les cours s'adressent aux étudiant-es qui sont dans l'auditoire et la même qualité ne peut être assurée dans les enregistrements.
- Une participation aux cours en présentiel permet des interactions entre étudiant-es et avec les enseignant-es, ce qui contribue à un meilleur apprentissage et apporte des bénéfices sociaux.
- Des clarifications directes sont possibles lors des interactions au sein de l'auditoire.
- Les enregistrements devraient être utilisés uniquement comme complément lorsque certains aspects du cours n'ont pas bien été compris ou lorsqu'une absence au cours est inévitable.
- Les enregistrements sont disponibles exclusivement pendant l'année académique concernée par l'enseignement. Dès la session de rattrapage achevée, ceux-ci ne sont plus accessibles.

Mediaserver

Le système de mise en place de l'enregistrement étant nouveau avec Mediaserver, nous ne pouvons être tenus responsables si un enregistrement n'est pas mis en place correctement ou s'arrête avant la fin du cours.

Présence aux cours

Attention, la présence est obligatoire aux Travaux pratiques (TPs) et travaux dirigés (TDs). Ceux-ci sont évalués soit par notes, soit par attestation. La non-réussite des TPs (selon le règlement d'application correspondant) peut entraîner le redoublement.

La présence et la participation active aux cours sont des éléments majeurs dans la réussite de vos études. Ce qui est dit au cours est partie intégrante de la matière enseignée. Interaction avec vos professeur-es importante.



UNIVERSITÉ
DE GENÈVE

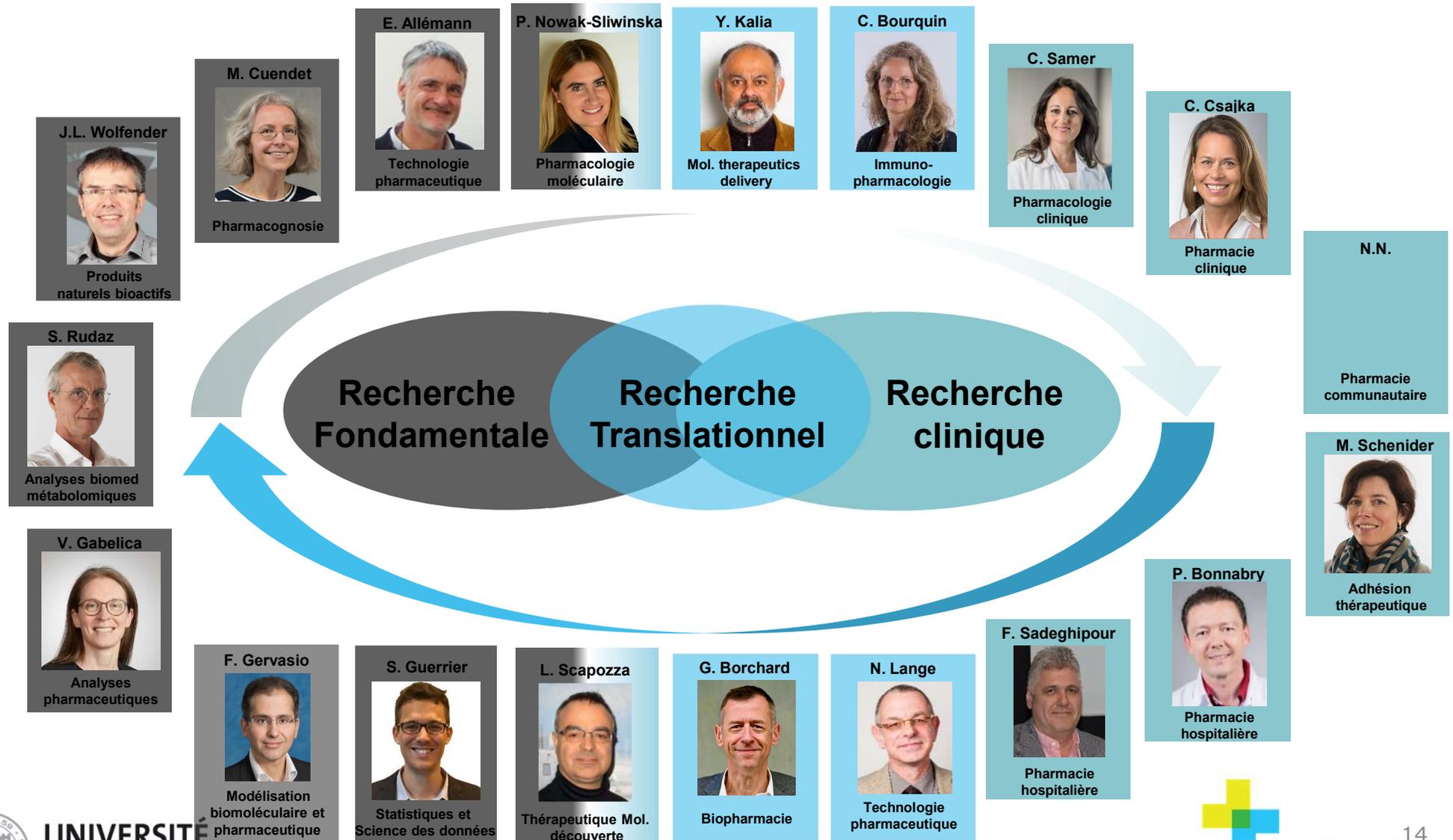
FACULTÉ DES SCIENCES
Section des sciences
pharmaceutiques



ISPSO

INSTITUT DES SCIENCES
PHARMACEUTIQUES
DE SUISSE OCCIDENTALE

Section des sciences pharmaceutiques



Informations Pratiques



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

FACULTÉ DES SCIENCES
Section des sciences
pharmaceutiques



ISPSO
INSTITUT DES SCIENCES
PHARMACEUTIQUES
DE SUISSE OCCIDENTALE

Nos voies d'interactions ...

- **Toutes les communications importantes** sont transmises via:
 - Le site Web de la Section: <https://ispso.unige.ch/ispso/>
 - Y figurent également toutes les informations concernant les règlements, les plans d'étude, les programmes des cours, **le guide de l'étudiant en version PDF**
 - Le site de documentation en ligne Moodle
 - (<https://moodle.unige.ch>) destiné principalement au matériel de cours.
- **Le courrier électronique:**
 - Consultez très régulièrement vos e-mails **(uniquement à l'adresse attribuée par l'UniGe) !**
 - Notez que vos email personnels UNIGE (prenom.nom@etu.unige.ch) seront traités **mais pas vos emails envoyés d'une adresse privée.**
- **Votre environnement Web dès aujourd'hui :**
 - Des favoris de navigation professionnels
 - P.ex.: sites de l'ISPSO, de la Faculté, de l'UniGe.
 - Un e-mail institutionnel (votre compte UniGe).
 - Navigation quotidienne Web liée à vos études.



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

FACULTÉ DES SCIENCES
Section des sciences
pharmaceutiques



ISPSO
INSTITUT DES SCIENCES
PHARMACEUTIQUES
DE SUISSE OCCIDENTALE

En cas d'accident

Les ETUDIANTS NE SONT PAS ASSURES PAR L'UNIVERSITE DE GENEVE

Les étudiant-e-s de l'Université de Genève doivent être au bénéfice d'une **assurance accident privée**

couvrant toutes les activités liées aux cours obligatoires ou facultatifs, pauses, réunions sportives, excursions (en Suisse et à l'étranger) et autres activités organisées par du personnel de l'Université, dans le cadre de l'Université ou autorisés par celle-ci.

Les étudiant-e-s de l'Université de Genève doivent être au bénéfice d'une **assurance responsabilité civile privée**

Lorsqu'un-e étudiant-e immatriculé-e à l'Université de Genève est victime d'un accident, au sein d'un bâtiment universitaire, lors d'une excursion ou d'un voyage organisé par un-e employé-e de l'Université, ou sur le trajet domicile – Université /Université – domicile, il doit remplir une déclaration d'accident auprès de son assureur privé et en transmettre une copie à STEPS (Uni-Dufour, 24, rue Général-Dufour, 1211 Genève 4).

Les détails de la procédure se trouvent sur le mémento UNIGE:

<https://memento.unige.ch/doc/0038?searchterm=déclarer+un+accident>



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

FACULTÉ DES SCIENCES
Section des sciences
pharmaceutiques



ISPSO
INSTITUT DES SCIENCES
PHARMACEUTIQUES
DE SUISSE OCCIDENTALE

Site web: Etudes - Bachelor en sciences pharmaceutiques

<https://ispso.unige.ch/ispso/contents/etudes/bachelor.php>

The screenshot displays the website for the 'Section des Sciences Pharmaceutiques' at the University of Geneva. The page is titled 'Bachelor en sciences pharmaceutiques' and features a navigation menu with options like 'Accueil', 'Les études', and 'Bachelor'. Below the title, there are three tabs for 'Bachelor 1ère année', 'Bachelor 2ème année', and 'Bachelor 3ème année'. The main content area provides information about the baccalauréat universitaire in pharmaceutical sciences, including a description of the program and its structure. A section titled 'Les cours' lists the courses offered in the first year, including 'Sciences pharmaceutiques I', 'Sciences pharmaceutiques II', and 'Introduction à l'informatique: travaux pratiques'. A table below this section provides details for each course, including the instructor, hours, and credits.

Accès Charlino	Code	Cours	Enseignant responsable	Heures (cours)	Heures (autre)	Credits ECTS	Détails
Dispensé par: Section des sciences pharmaceutiques							
	11H20	Sciences pharmaceutiques I	Olivier Bugnon	84		6	
	11H20	Sciences pharmaceutiques II	Eric Allemann	84		6	
<input checked="" type="checkbox"/>	11H12	Introduction à l'informatique: travaux pratiques	Norbert Lange		28	1	

Site web: Espace étudiant-es

<https://ispso.unige.ch/ispso/contents/enseignement/espace-etudiants.php>

UNIGE - Institut des Sciences Pharmaceutiques

Section des Sciences Pharmaceutiques

L'ISPSO - Profession pharmacien - Les études - L'enseignement - La recherche - Contacts - Informations

Accueil / L'enseignement / Espace Etudiants

Espace Etudiants

Canal d'informations du Secrétariat Etudiant

Le secrétariat étudiant vous accueille tous les jours de 10h00 à 12h00 au bâtiment CMU bureau B03.2018, 3ème étage.

Vos informations

- Etudier en Sciences Pharmaceutiques 2019-2020
- Dates importantes 2019-2020
- Horaires des cours 2019-2020
- Règlements en vigueur
- Formulaire remboursement frais déplacement 2019-2020

UNIGE - Institut des Sciences Pharmaceutiques

Section des Sciences Pharmaceutiques

L'ISPSO - Profession pharmacien - Les études - L'enseignement - La recherche - Contacts - Informations

Accueil / L'enseignement / Horaires des cours

Horaires des cours

ISPSO - Année académique 2021-2022

	Horaires en ligne	Abonnements
Bachelor		
1 ^{re} année Bachelor		Apple / Microsoft / Google
2 ^e année Bachelor		Apple / Microsoft / Google
3 ^e année Bachelor		Apple / Microsoft / Google
Master		
1 ^{re} année Master		Apple / Microsoft / Google
2 ^e année Master		Apple / Microsoft / Google
Master en sciences biomédicales		
1 ^{re} année Master en sciences biomédicales		Apple / Microsoft / Google
2 ^e année Master en sciences biomédicales		Apple / Microsoft / Google
Programme doctoral		
Programme doctoral		

Grille horaires BSP1 – Semaine 1

UNIGE - Institut des Sciences / ISPSO Cal4 - Horaires des cours

ispso.unige.ch/horaires/BUSP1

UNIVERSITÉ DE GENÈVE ISPSO - Horaires des cours v.4.0.4 Connexion

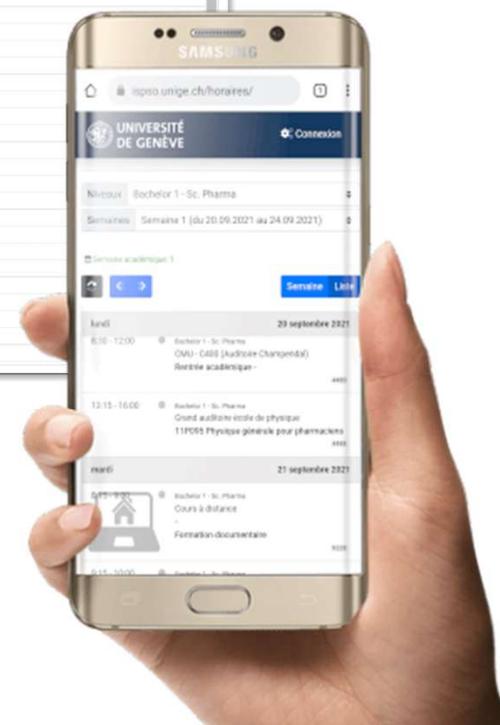
Niveaux: Bachelor 1 - Sc. Pharma Semaines: Semaine 1 (du 20.09.2021 au 24.09.2021)

Semaine académique: 1

Aujourd'hui 20 – 24 sept. 2021

Jour Semaine Mois Liste

Sem. 38	lun. 20/09	mar. 21/09	mer. 22/09	jeu. 23/09	ven. 24/09
07 h					
08 h					
09 h	8:30 - 12:00 - Rentrée académique CMU - C400 (Auditoire Champendat) 4400	8:15 - 9:00 - Cours à distance 11C103 Chimie organique 4423	8:15 - 10:00 - 11C103 Chimie organique 4423	8:15 - 10:00 - 11M000EX Mathématiques générales: exercices SCII - A300 (Auditoire) 4152	
10 h		9:15 - 10:00 - 11C103 Chimie organique 4423			
11 h		10:15 - 12:00 - 11H010 Sciences pharmaceutiques I UNL - Amphipôle (Auditoire B) 4492	10:15 - 12:00 - 11C101 Chimie générale SCII - A300 (Auditoire) 4152	10:15 - 12:00 - 11M000 Mathématiques générales SCII - A300 (Auditoire) 4156	
12 h					
13 h	13:15 - 16:00 - Grand auditoire école de physique 11P095 Physique générale pour pharmaciens 4400	13:15 - 14:00 - Cours à distance 11C003X2 BIOCHIMIE I 4423	13:15 - 15:00 - 11H012 Introduction à l'informatique: travaux pratiques CMU - 806.1716 (TeachLab) 4423		
14 h		14:15 - 16:00 - 11C003X2 BIOCHIMIE I SCII - A300 (Auditoire) 4423		14:15 - 18:00 - 11H010 Sciences pharmaceutiques I UNL - Amphipôle (Auditoire B) 4492	
15 h			15:15 - 17:00 - 14B015 Botanique systématique et pharmaceutique SCII - 15081 4423		
16 h					



Calendrier

Veillez toujours vous référer à l'horaire en ligne

<https://ispsso.unige.ch/horaires>

The screenshot shows a web-based timetable for the period 20-24 sept. 2021. The interface includes a navigation bar with 'Aujourd'hui', navigation arrows, and a date range. The main area is a grid with time slots on the y-axis (08h to 16h) and dates on the x-axis (Lun. 20/09, mar. 21/09, mer. 22/09, jeu. 23/09). Three blue callout boxes highlight specific features: 'Horaire' points to a course entry, 'Salle' points to an auditorium name, and 'Non Présentiel' points to a course icon. The courses listed include 'Rentrée académique', 'Cours à distance', 'Chimie organique', 'Mathématiques générales: exercices', 'Sciences pharmaceutiques I', 'Chimie générale', 'Introduction à l'informatique: travaux pratiques', and 'Botanique systématique et pharmaceutique'.

Time	Lun. 20/09	mar. 21/09	mer. 22/09	jeu. 23/09
08 h				
08:30 - 12:00	CMU - C400 (Auditoire Champendal) Rentrée académique	8:15 - 9:00 - Cours à distance 11C103	8:15 - 10:00 - SCII - A300 (Auditoire) 11C103 Chimie organique	8:15 - 10:00 - SCII - A300 (Auditoire) 11M000EX Mathématiques générales: exercices
09 h		9:15 - 10:00 - SCII - A300 (Auditoire) 11C103 Chimie organique		
10 h		10:15 - 12:00 - UNIL - Amphipôle (Auditoire B) 11H010 Sciences pharmaceutiques I	10:15 - 12:00 - SCII - A300 (Auditoire) 11C101 Chimie générale	10:15 - 12:00 - SCII - A300 (Auditoire) 11M000 Mathématiques générales
11 h				
12 h				
13 h	13:15 - 16:00 - Grand auditoire école de physique 11P095 Physique générale pour pharmaciens	13:15 - 14:00 - Cours à distance 11C103	13:15 - 15:00 - CMU - 800.1716 (TeachLab) 11H912 Introduction à l'informatique: travaux pratiques	
14 h		14:15 - 16:00 - SCII - A300 (Auditoire) 11C003X2 BIOCHIMIE I		14:15 - 18:00 - UNIL - Amphipôle (Auditoire B) 11H010 Sciences pharmaceutiques I
15 h			15:15 - 17:00 - SCIII - 15081 14B015 Botanique systématique et pharmaceutique	
16 h				

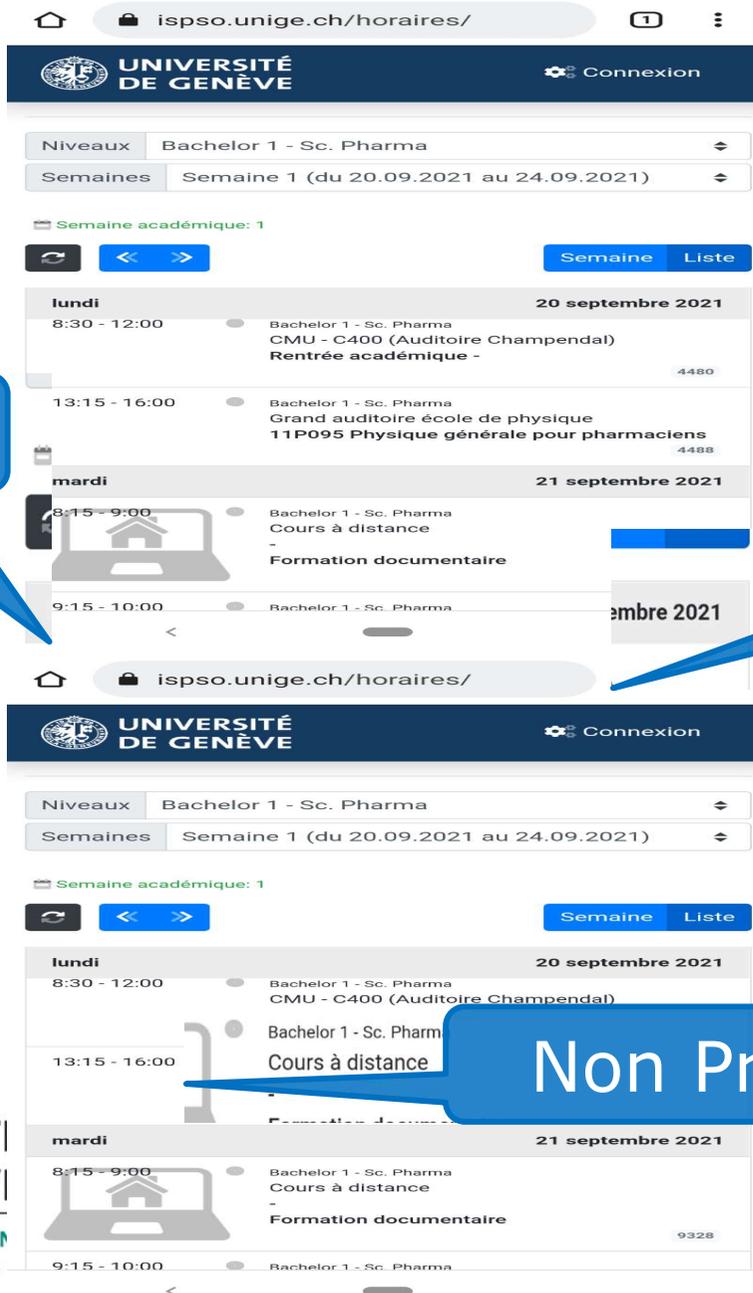


UNIVERSITÉ
DE GENÈVE

FACULTÉ DES SCIENCES
Section des sciences
pharmaceutiques



Calendrier



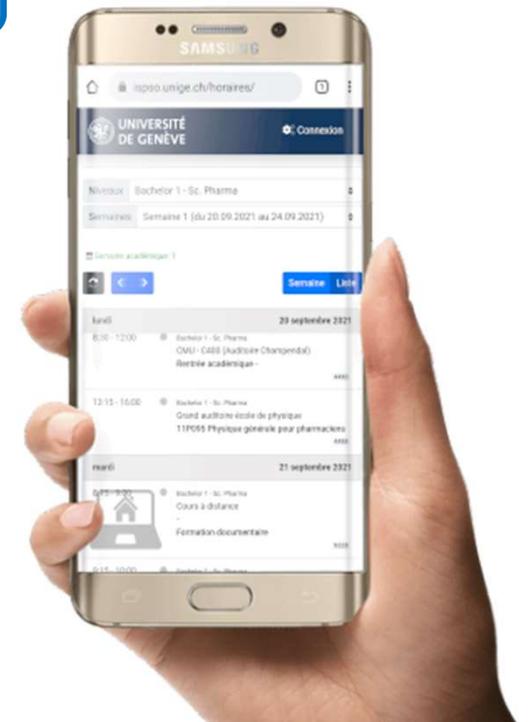
Horaire

Affichage sur smartphones
Vue allégée pour plus de lisibilité.

Certaines vues (ex: mois) ne sont pas disponibles

Salle

Non Présentiel



Calendrier

Affichage des détails d'un cours

Click sur l'occurrence du cours (fonctionne également sur les vues smartphones)

Aujourd'hui < > 20 – 24 sept. 2021

Sem. 38	lun. 20/09	mar. 21/09	mer. 22/09	jeu. 23/09
07 h				

Bachelor 1 - Sc. Pharma - 11P095

11P095
Physique générale pour pharmaciens

Date	Horaires	Salle
20.09.2021	13:15 - 16:00	Grand auditorio école de physique

Enseignants:

Afzelius Mikael (Responsable)

Fermer

Time	Course	Room
13 h	13:15 - 16:00 - 11P095 Physique générale pour pharmaciens	Grand auditorio école de physique
14 h	13:15 - 14:00 - Cours à distance	
14 h	14:15 - 16:00 - 11C003X2 BIOCHIMIE I	SCII - A300 (Auditoire)
15 h	13:15 - 15:00 - 11H912 Introduction à l'informatique: travaux pratiques	CMU - 800.1716 (TeachLab)
15 h	15:15 - 17:00 - 14B015 Botanique systématique et pharmaceutique	SCIII - 15081
16 h	14:15 - 18:00 - 11H010 Sciences pharmaceutiques I	UNIL - Amphipôle (Auditoire B)



UNIVERSITÉ
DE GENÈVE

FACULTÉ DES SCIENCES
Section des sciences
pharmaceutiques



Les Secrétariats d'étudiants : qui s'occupe de quoi ?

- En Faculté des sciences (SCII)
 - Gestion des **examens**: Planification / Affichage horaire et lieu / Inscription
 - Récolte des résultats et diffusion des relevés de note
 - Traitement des réclamations concernant les résultats
 - Dépôt des certificats médicaux pour les sessions d'examens
- En Section des sciences pharmaceutiques (CMU) :
 - Récolte des attestations de stage d'initiation et période d'assistantat
 - Dépôt des certificats médicaux pour les TPs
 - Traitement de diverses requêtes déposées sur la boîte mail secetu-pharm@unige.ch
 - Lettre de report du service militaire.
 - Attestations d'études



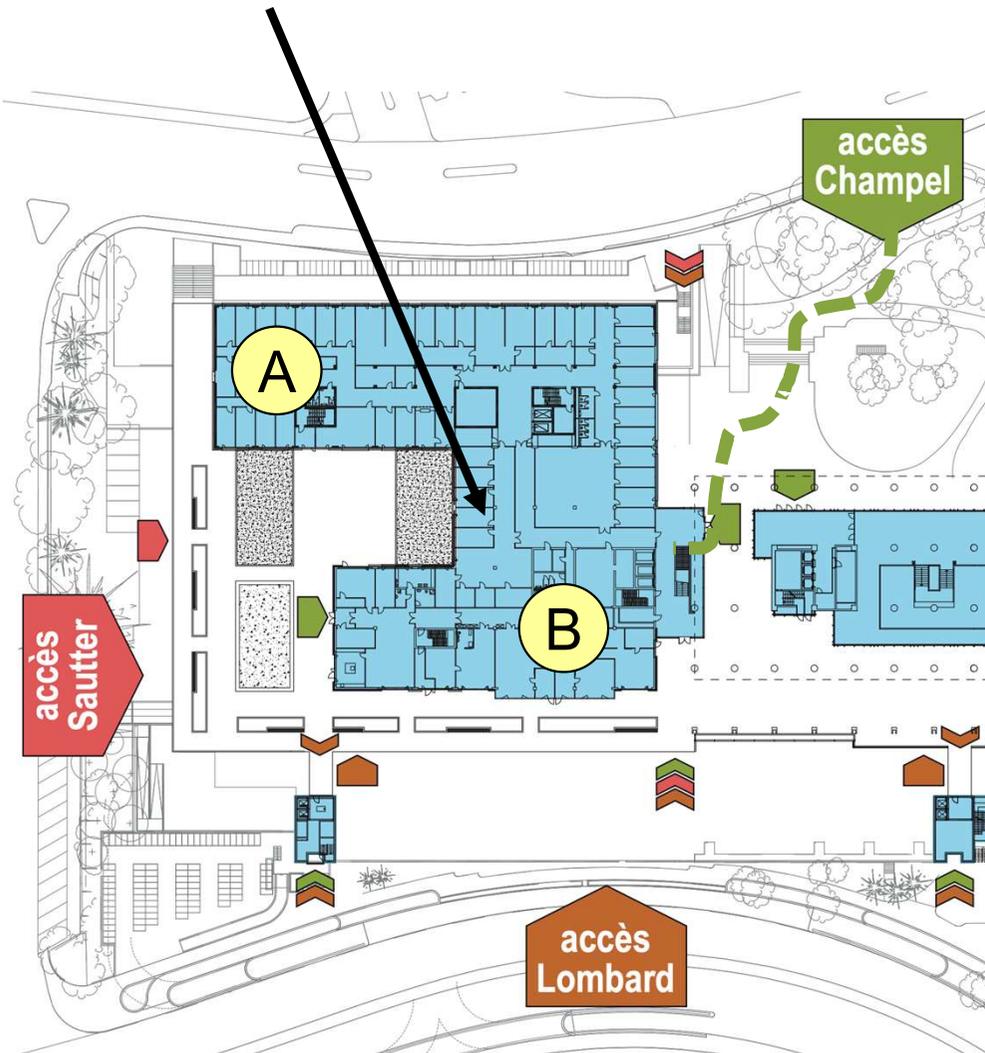
**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

FACULTÉ DES SCIENCES
Section des sciences
pharmaceutiques



ISPSO
INSTITUT DES SCIENCES
PHARMACEUTIQUES
DE SUISSE OCCIDENTALE

Secrétariat étudiant ISPSO n°B03.2018.a, 3^{ème} étage



Responsable: Elena Onate
Secrétariat : Tania Seguin
Elisa Masson
Fiona Sanmartin,

+41 22 379 60 11

+41 22 379 65 91

secetu.pharm@unige.ch

Réception:
Consulter site web



UNIVERSITÉ
DE GENÈVE

FACULTÉ DES SCIENCES
Section des sciences
pharmaceutiques



ISPSO
INSTITUT DES SCIENCES
PHARMACEUTIQUES
DE SUISSE OCCIDENTALE

Inscriptions aux examens

Tous les étudiant-es de 3^e année.

Inscription via l'interface web: portail.unige.ch
pendant la **période d'inscription** uniquement.

En cas de disfonctionnement merci de contacter le
secrétariat des étudiants de la faculté

(Secretariat-etudiants-sciences@unige.ch) .



UNIVERSITÉ
DE GENÈVE

FACULTÉ DES SCIENCES
Section des sciences
pharmaceutiques



ISPSO

INSTITUT DES SCIENCES
PHARMACEUTIQUES
DE SUISSE OCCIDENTALE

Examens et évaluations

- Les conditions de passage sont indiquées dans le règlement de la Faculté des sciences. Elles sont **disponibles sur le site de la section**
- Y figurent les informations suivantes:
 - le procédé d'évaluation utilisé pour chaque épreuve;
 - pour les épreuves principales comportant plusieurs épreuves partielles, la pondération éventuelle des épreuves partielles dans le calcul des notes principales;
 - les sessions d'examens (obligatoire et rattrapage).
- Les modes d'évaluation de chaque enseignement sont précisés en début de semestre par les enseignant-es responsables et font foi.



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

FACULTÉ DES SCIENCES
Section des sciences
pharmaceutiques



ISPSO
INSTITUT DES SCIENCES
PHARMACEUTIQUES
DE SUISSE OCCIDENTALE

Examens et évaluations

- Les conditions de passage sont indiquées dans le règlement de la Faculté des sciences. Elles sont **disponibles sur le site de la section**

UNIVERSITÉ DE GENÈVE Section des Sciences Pharmaceutiques

L'ISPSO ▾ Profession pharmacien ▾ Les études ▾ L'enseignement ▾ La recherche ▾ Contacts ▾ Informations ▾

Accueil

Utile !

Pharmacognosie

Voir le site internet du groupe

> Bienvenue à la Section des Sciences Pharmaceutiques

aaq
swiss agency of accreditation and quality assurance

Examens et évaluations

- Les conditions de passage sont indiquées dans le règlement de la Faculté des sciences. Elles sont **disponibles sur le site de la section**

► Règlements en vigueur

[Règlement d'organisation de la Faculté des sciences.](#)

[Règlement d'organisation de la Section des Sciences Pharmaceutiques.](#)

[Règlement général de la Faculté des sciences.](#)

[Règlement général du doctorat ès sciences.](#)

Règlements

[Baccalauréat universitaire en sciences pharmaceutiques. 2021](#)

[Maîtrise universitaire en pharmacie. 2021](#)

[Maîtrise universitaire \(master\) spécialisée en Sciences Biomédicales](#)

[Plan d'études - Maîtrise universitaire spécialisée en Sciences Biomédicales](#)

[Doctorat en sciences, mention : sciences pharmaceutiques.](#)

[MAS en pharmacie hospitalière.](#)

Règlements d'application

[2e année du Bachelor en SP - Règlement interne d'application des TP 2021-2022.](#)

[3e année du Bachelor en SP - Règlement interne d'application des TP 2021-2022.](#)

[Master en pharmacie - Règlement interne d'application travail personnel de recherche](#)

[Programme doctoral - Règlement interne d'application de l'examen de doctorat](#)

Utile !

Utile !

Utile !



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

FACULTÉ DES SCIENCES
Section des sciences
pharmaceutiques



Fraudes et Plagiat

Voir <https://memento.unige.ch/doc/0008/>

Notre Section se réfère au :

REGLEMENT D'ETUDES GENERAL DE LA FACULTE DES SCIENCES

Art. 18 – Fraude et Plagiat

1. Toute fraude, plagiat, tentative de fraude ou de plagiat correspond à un échec à l'évaluation concernée.
2. En outre, le Collège des professeurs de la Section concernée peut annuler tous les examens subis par l'étudiant lors de la session ; l'annulation de la session entraîne l'échec du candidat à cette session.
3. Le collège de professeurs de la Section concernée peut également considérer l'échec à l'évaluation comme définitif.
4. Le Décanat saisit le Conseil de discipline de l'Université : (i) s'il estime qu'il y a lieu d'envisager une procédure disciplinaire ; (ii) en tous les cas, lorsque l'échec à l'évaluation concernée est définitif et qu'il entraîne l'élimination de l'étudiant concerné du titre brigué.
5. Le président du collège des professeurs de la Section, pour le dit collège, respectivement, le Décanat doit avoir entendu l'étudiant préalablement et ce dernier a le droit de consulter son dossier.

FRAUDE

Toute fraude (ou tentative de fraude) est sanctionnée par un 0.

Le collège des professeurs de la Section a estimé que les 3 niveaux de conséquences étaient définis comme suit:

1. Échec à l'évaluation uniquement, en cas de fraude mineure et/ou non préparée à l'avance.
 2. Annulation de la session complète en cas de de fraude majeure et/ou préméditée.
- **Suite à ces situations, une lettre d'avertissement est adressée à l'étudiant de la part de la Présidence.**
3. L'échec définitif est prononcé uniquement pour unE étudiantE ayant été déjà été avertiE et sanctionné pour une fraude (récidive), quelque soit la discipline considérée et la gravité préalable.

PLAGIAT

Tout plagiat (ou tentative de plagiat) est évalué par le collège des professeurs, qui se prononce sur l'importance de celui-ci.

Le collège des professeurs de la Section a estimé que les 3 niveaux de conséquences étaient définis comme suit:

1. Échec à l'évaluation uniquement, en cas de plagiat avéré mais considéré comme mineur
2. Annulation de la session complète en cas de plagiat avéré et considéré comme majeur

→ **Suite à ces situations, une lettre d'avertissement est adressée à l'étudiant de la part de la Présidence.**

3. L'échec définitif est prononcé uniquement pour unE étudiantE ayant été déjà été avertiE et sanctionné pour un plagiat (récidive), quelque soit la discipline considérée et la gravité préalable.

BUSP3 : plan d'études

Note principale	N° cours	Cours/TP/TD	Crédits ECTS
1	13H200	Analyses biomédicales	4
2	13H001	Pharmacie galénique	3
3	13H011	Pharmacognosie et phytochimie	6
Unités d'enseignement pluridisciplinaires intégratives			
4	13H500	Capsule médicament et patient V - Système nerveux central	5
5	13H600	Capsule médicament et patient VI	7
		a - Os et articulations	
		b - Défense et immunité c - Infections	
6	13H700	Capsule médicament et patient VII a - Endocrinologie b - Gynécologie et andrologie	4
7	13H800	Capsule médicament et patient VIII a - Individualisation thérapeutique b - Sécurité médicamenteuse	4
8	13H900	Capsule médicament et société III (y.c. pharmacie hospitalière)	8
	13H900A	- Capsule médicament et société III - automne	
	13H900P	- Capsule médicament et société III - printemps	
Travaux pratiques			
9	13H902	TP d'analyses biomédicales	4
10	13H909	TP de pharmacognosie et phytochimie	4
11	13H901	TP de pharmacie galénique et biopharmacie	5
12	13H903	TP de chimie thérapeutique (R&D)	4
	13H012	Méthodologie pharmaceutique	2

Capsules

TPs

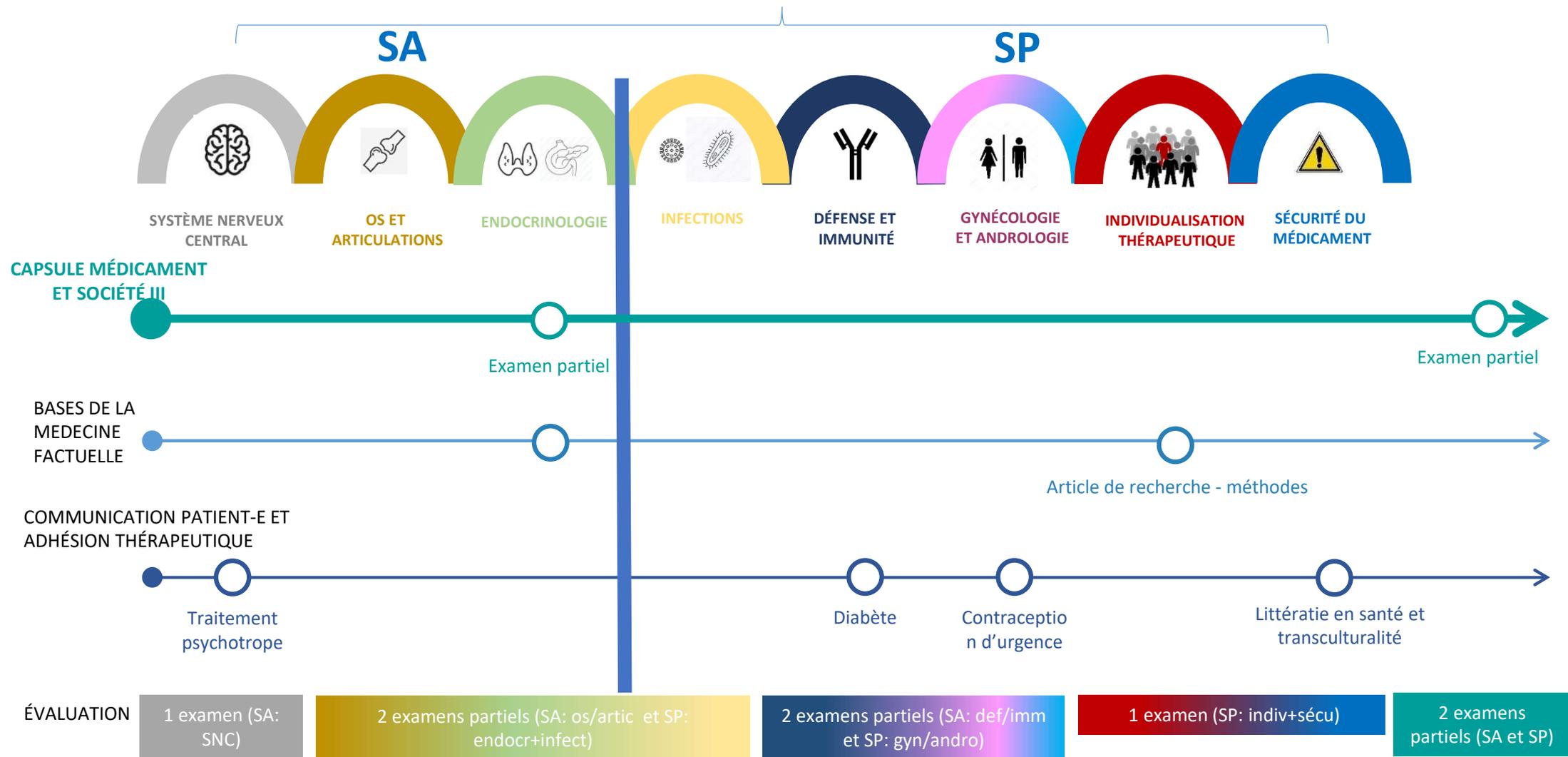
+ Stage d'initiation (Famulatur)
+ Cours de Samaritain



SCHÉMA DE L'ORGANISATION DES CAPSULES BUSP3

L'enchaînement des capsules étant progressif, certaines se déroulent simultanément ; la chronologie des activités est détaillée dans le calendrier.

CAPSULES MÉDICAMENT ET PATIENT-E



TP de 3^{ème} année du
bachelor en sciences
pharmaceutiques

2024-2025

Début des enseignements

Travaux pratiques: Introduction à la recherche bibliographie

**Elodie A. Schowb, Myriam Benichou,
Magali Zeisser-Labouebe**

Lundi 16 septembre 2024

13H15 – 15h00 : séance d'introduction

CMU-C150 auditoire Franceschetti



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

FACULTÉ DES SCIENCES
Section des sciences
pharmaceutiques



ISPSO

INSTITUT DES SCIENCES
PHARMACEUTIQUES
DE SUISSE OCCIDENTALE

Inscription aux TP

Si vous ne l'avez pas déjà fait, merci de vous rendre sur Moodle (compte SWITCH edu-ID) pour valider votre inscription aux TP.

Page Moodle « Inscription aux Travaux Pratiques BUSP3 »

<https://moodle.unige.ch/course/view.php?id=13443>

Code d'inscription: 2024BUSP3

Inscription aux Travaux Pratiques BUSP3

TPBUSP3

Généralités

Dès la réception de vos résultats et au plus tard le lundi 19 septembre 2022, vous devez vous inscrire aux travaux pratiques. Ces derniers sont obligatoires dans votre cursus. Ainsi l'inscription est primordiale dans les plus brefs délais.



Inscription aux travaux pratiques de 3ème année

Pour valider votre inscription aux travaux pratiques de 3ème année, merci de répondre à ce sondage. Parmi les propositions suivantes, choisir l'affirmation qui vous correspond.

En cas de problème ou doute, merci de contacter dès la fin de cette présentation
la Dr Zeisser (Magali.Zeisser@unige.ch)

Casiers

**Vous pouvez dès à présent vous rendre au B0
(niveau 0, rez du bâtiment B)**

Une liste d'attribution des casiers est affichée à l'entrée du couloir au B0.
Chaque étudiant trouvera un contrat de location (2 exemplaires) dans son casier.

Lisez bien et complétez le contrat avant de déposer les deux copies
dans la boîte aux lettres située à côté de la salle des microscopes
(au milieu du couloir, à gauche).

Chaque copie sera signée par l'ISPSO, une copie sera déposée dans votre casier.

Pour fermer le casier, se procurer un cadenas
(attention, il faut un modèle pas trop fin, idéalement à numéro)

En cas de manque de casiers, quelques casiers devront être partagés par deux étudiants



- Lunettes



- Blouse fermée



- Chaussures fermées



- Cheveux attachés



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

FACULTÉ DES SCIENCES
Section des sciences
pharmaceutiques

Guide de l'étudiant

Possible dès l'obtention du Bachelor : → ECTS en MUP2

STAGE A OPTION: RECHERCHE, ASSISTANAT, HOPITAL, AUTRE (5 SEMAINES)	14H958
---	---------------

5 ECTS

Enseignant responsable S. Rudaz

Autres enseignants

Objectif

Le stage à option constitue une possibilité pour les étudiants de consolider un aspect pratique de leurs études en sciences pharmaceutiques.

Contenu

Il est constitué de cinq semaines supplémentaires pouvant être additionnées au travail personnel de recherche ou au stage en officine. Il peut également être effectué au sein d'un hôpital ou d'un établissement thérapeutique ou être réalisé dans le domaine de la pharmacie humanitaire.

Mode d'examen

Le stage à option est sanctionné d'une attestation.
Modalités proposées ultérieurement

→ Information en fin d'année académique



Votre rôle dans l'institution

- En tant qu'étudiant-e vous avez un rôle important à jouer au sein de l'Université.
- N'hésitez pas à vous investir dans cette institution qui sera la vôtre durant 3 années.
- Vous avez la possibilité de faire partie de diverses commissions (enseignement – nomination), associations (étudiants), conseils (section, participatif), et/ou d'être délégué-e de volée.
- Vous trouverez toutes les informations sur le site web de l'université et/ou auprès du secrétariat des étudiants de la Section.



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

FACULTÉ DES SCIENCES
Section des sciences
pharmaceutiques



ISPSO
INSTITUT DES SCIENCES
PHARMACEUTIQUES
DE SUISSE OCCIDENTALE

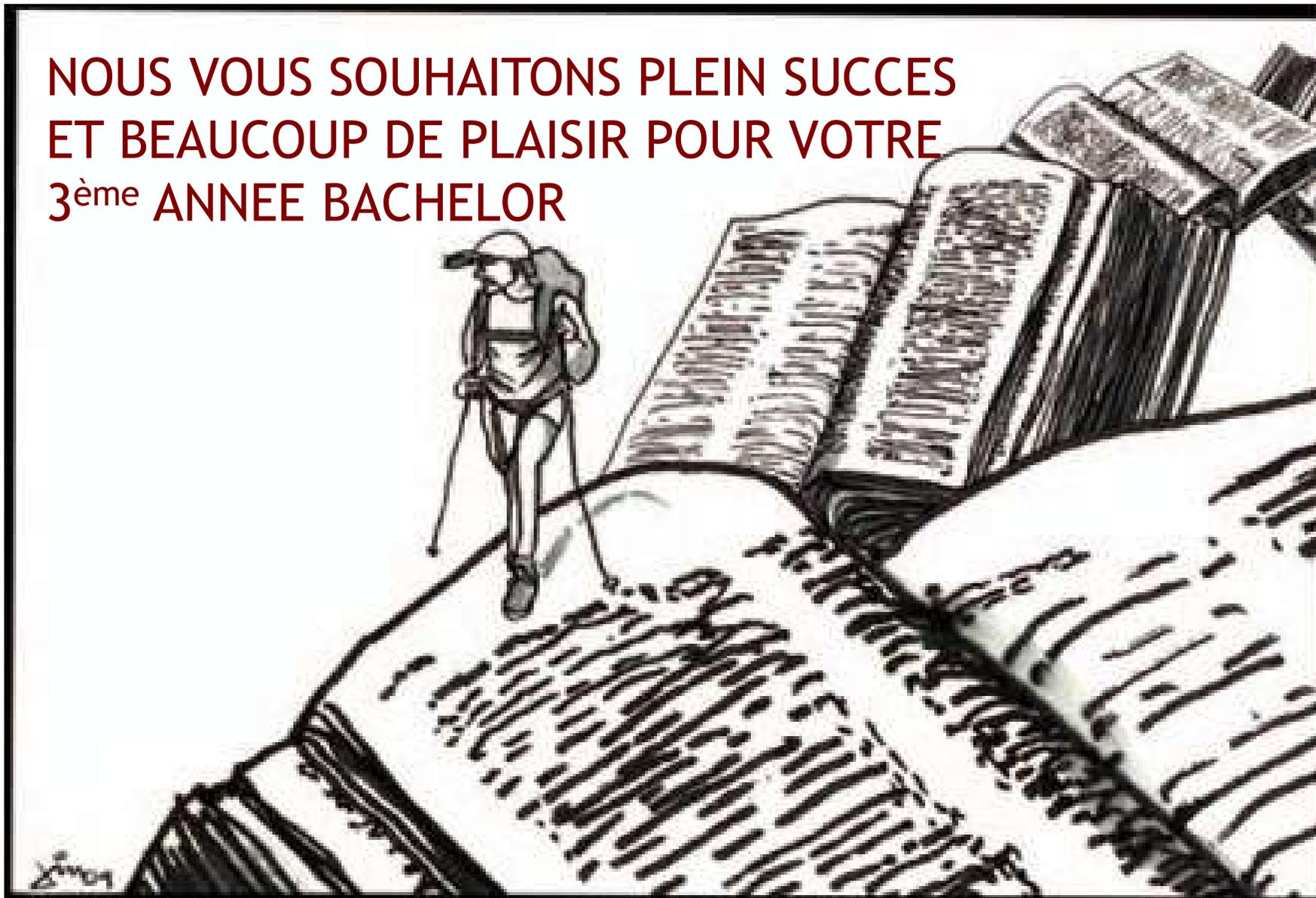
Devenir pharmacien-ne

Les études, les stages, la profession



- Votre vie professionnelle future peut se dérouler
 - devant un public de patients (pour les pharmaciennes d'officine)
 - qui vous consulteront pour vos qualités de pharmacienne
- Votre apparence doit refléter une image professionnelle, message de qualité et de respect.
- Dans cet esprit, **tout signe ostentatoire, vestimentaire ou autre, peut constituer un handicap lors de la recherche d'emploi**
- Dans l'expérience de l'école de pharmacie, des étudiants
 - ayant des tatouages très visibles
 - portant un voile, ou d'autres signes d'appartenance religieuseont pu rencontrer des **difficultés à trouver une place de stage.**

NOUS VOUS SOUHAITONS PLEIN SUCCES
ET BEAUCOUP DE PLAISIR POUR VOTRE
3^{ème} ANNEE BACHELOR



UNIVERSITÉ
DE GENÈVE

FACULTÉ DES SCIENCES
Section des sciences
pharmaceutiques



LECON D'OUVERTURE

CONFÉRENCE DE

ROMANO PRODI

Ancien président de la Commission européenne

Mardi 17 septembre 2024

18h30 | Uni Dufour

LES DÉFIS DÉMOCRATIQUES DE L'EUROPE

Entrée libre

unige.ch/public

Leçon d'ouverture
du semestre d'automne

LE TEMPS

MRL
Maison
Rousseau
Littérature

 UNIVERSITÉ
DE GENÈVE



UNIVERSITÉ
DE GENÈVE

FACULTÉ DES SCIENCES
Section des sciences
pharmaceutiques

ISPSO
INSTITUT DES SCIENCES
PHARMACEUTIQUES
DE SUISSE OCCIDENTALE